



Frais ATD la banque invente une somme

Par **chris95150**, le **13/04/2017** à **07:34**

Bonjour,

Je me permets de venir sur votre site car j'en ai marre de me faire escroquer par ma banque.

Je m'explique : j'ai eu un ATD pour mes impôts locaux mais comme j'étais à découvert et comme ils doivent me laisser le minimum vital, cela a été refusé. Ma banque, que j'avais prévenue, m'a trouvé 7,40 € pour me mettre 115 € de frais. Je suis allé aux impôts, on me dit qu'ils n'ont rien reçu et qu'ils se serviront sur mon chômage. Je suis allé à la banque pour savoir d'où venaient les 7,40 € ? Personne ne le sait car rien n'a été pris sur mon compte. Je me déplace tout les jours et aucune évolution.

Que puis-je faire ?

Merci d'avance.

Par **youris**, le **13/04/2017** à **11:21**

Bonjour,

Pour l'instant, comme vous êtes à découvert, vous ne pouvez pas écrire que la banque vous escroque, puisque c'est vous qui devez de l'argent à votre banque.

La banque doit vous laisser le solde bancaire insaisissable pour autant que le solde de votre compte le permette.

Vous avez le droit de changer de banque.

En cas de saisie même infructueuse sur un compte bancaire,

toutes les banques prélèvent des frais d'une centaine d'euros.

sur vos relevés de compte, il doit être mentionné à quoi correspondent ces 7,40 euros.

Salutations